

## *Assemblée générale du 11 mai 2013*

Cinquante neuf personnes étaient présentes et trente et une représentées.  
Le quorum n'étant pas atteint, une assemblée extraordinaire a donc été ouverte à 10h30.

### *Rapport moral*

Le président Renaud Pinoit remercie les personnes présentes ainsi que tous ceux qui apportent leur soutien à l'association.

Il rappelle ensuite les dossiers traités par l'AVIF et met l'accent sur les négociations difficiles auxquels ils ont donné lieu.

Notre association n'a pas souhaité s'opposer aux PPRI approuvés par le Préfet en aout 2012. La rigueur de ces plans de prévention est en grande partie due à la « transparence des digues » et pour des raisons de sécurité, il semble plus judicieux de faire pression pour que nos communes aient des protections efficaces avant de demander une révision des PPRI.

Une partie de notre action a donc visé à rencontrer différents acteurs impliqués dans les études et les travaux sur les ouvrages de protection. Nous avons également été reçus par M Retailleau, Président du Conseil Général, qui est très sensible à ce problème. Il est comme nous préoccupé par la lourdeur administrative des PAPI (plan d'action de prévention contre les inondations).

L'instruction concernant la procédure pénale est close. La date du procès devrait être connue à la fin de l'été 2013 et nous entrons aujourd'hui dans une phase de stratégie où le cabinet de Me Lepage nous recommande la plus grande discrétion.

Sur le dossier du lieu de mémoire, les négociations ont été rudes puisqu'une semaine avant la commémoration, nous ne savions toujours pas si le projet, voulu par les familles, pourrait être présenté malgré l'avis favorable donné dans un premier temps par la Préfecture.

### *Rapport financier*

Présenté par Annette Anil et Christian Sanchidrian

Situation comptable au 31 mars 2013 :

- Total des recettes	6.578
- Total des dépenses	464
- Solde du compte courant	6.114
- Solde du livret bleu	9.211
- Solde AVIF	15.325
- Solde AVIF.comm	1.926

A noter cette année la progression des cotisations.

Nous étions environ 150 en 2011, et sommes passés à 214 en 2012.

D'autre part les dépenses ont été très faibles (assurance et envoi de courrier).

M Dubois, commissaire aux comptes confirme que tous les comptes sont conformes.

### ***Point sur la procédure***

S'il y a procès, il ne s'ouvrira pas avant les municipales de 2014 et devrait durer un mois environ.

Le Président et François Anil ont rencontré Me Lepage à La Roche sur Yon et sont en relation avec l'avocat du cabinet responsable du dossier, Maître Benoît DENIS.

**Afin d'assurer au mieux la transmission des courriers, nous demandons aux adhérents de nous communiquer rapidement tout changement d'adresse.**

L'Avif mettra en place une cellule psychologique afin de soutenir les victimes lors d'un procès qui risque d'être éprouvant pour beaucoup.

### ***Commémoration et lieu de mémoire***

Il y a eu cette année une avancée significative du dossier. Un accord a été trouvé sur de nombreux points : le lieu d'implantation, le choix de la sculpture, la date de la commémoration.

Une seule commémoration rassemblant officiels et familles de victimes a donc pu se dérouler le 3 mars dernier.

Il faut toutefois rester vigilant sur la suite qui sera donnée aux promesses qui nous ont été faites.

Elisabeth Tabary présidente d'Artistes pour Xynthia et vice-présidente de l'Avif prend la parole pour un rappel des faits et des démarches entreprises.

- La vente de tableaux donnés par les artistes au profit de l'association a permis de récolter les fonds nécessaires au financement du mémorial. Ne pas faire appel aux fonds publics reste un argument de poids dans les négociations.
- Les familles de victimes ont rencontré le Préfet pour lui exposer leur point de vue.
- La sculpture a été réalisée par un artiste de Pouzauges, elle a été payée et est prête à être installée sur les lieux.
- Il restait à obtenir l'accord de la municipalité, indispensable du point de vue de l'Etat, à l'édification du mémorial sur la commune.
- Madame Tabary a adressé une lettre à madame Trierweiler pour la sensibiliser au problème.
- Dans un courrier du Préfet postérieur à la commémoration, l'association a reçu l'assurance que le mémorial verrait le jour au plus tard en novembre 2013.
- Les deux associations resteront très fermes sur les choix et sur les dates qui ont été négociés.
- Madame Tabary rappelle également les difficultés rencontrées par les familles qui n'ont pas pu avoir une messe le jour de la commémoration. Plusieurs contacts ont été pris avec l'Evêché afin de dénoncer cette situation et de rétablir de meilleures relations pour la commémoration de 2014.

L'assemblée accepte à l'unanimité que les votes aient lieu à main levée.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Renouvellement du tiers sortant au CA:

Les sortants (Annette Anil, Evelyne Deregnacourt, Mireille Guillet, Renaud Pinoit, Eric Racofier) ont été réélus à l'unanimité.

Pierre Lissonet devient nouveau membre du CA à l'unanimité des voix.

### *Les actions futures*

La réalisation du mémorial sera cette année encore un cheval de bataille pour les deux associations Artistes pour Xynthia et Avif.

Nous serons également intransigeants en ce qui concerne les délais de travaux sur les digues. Si le PAPI, regroupant de nombreuses communes du bassin versant du Lay, est trop lent, il existe la possibilité de faire un sous PAPI avec les communes limitrophes. Nous envisageons, le cas échéant, d'organiser une manifestation qui pourrait être soutenue par des personnalités et regroupant les communes littorales concernées autant en Vendée qu'en Charente. Dans cette lutte pour la sécurité, nous avons eu le soutien de M Retailleau.

L'Avif fait part de son inquiétude sur la situation au niveau de la lagune de la belle Henriette : la dune de sable a subi une érosion inquiétante sur plusieurs centaines de mètres.

S'il nous paraît raisonnable d'attendre la sécurisation des ouvrages de protection pour demander une révision du PPRI, il nous semble indispensable que la population soit informée sur les travaux obligatoires dont relève leur habitation. Nous proposons toujours les services d'un géomètre à un tarif préférentiel.

Dans l'optique des municipales de mars 2014, nous poserons des questions précises aux candidats et aux élus sur les sujets qui nous préoccupent. C'est un enjeu majeur pour la commune.

### *Questions diverses*

- Un adhérent s'inquiète sur les travaux de remblaiements effectués au port de La Faute. Les autorisations légales ne semblent pas avoir été données et ces travaux risquent d'entraver la libre circulation de l'eau en cas de montée des eaux.
- Certains s'inquiètent sur le fait qu'il n'y ait pas eu de simulation sérieuse du PCS, qu'une partie des résidents secondaires ne sont pas référencés sur les listes d'appel et que le prospectus sur le PCS soit absent de la plupart des hôtels et des campings. Comment se fait-il, dans ces conditions, que la commune de la Faute se soit vue décerner le pavillon orange ? Renaud Pinoit a contacté les responsables de l'organisme qui remet ce pavillon. Ceux-ci viendront vérifier sur place la réalité des faits.
- Une adhérente souhaite que certains membres de l'Avif puissent participer aux prochaines municipales étant donné le travail qui a été accompli dans l'intérêt de tous. Il faudra interroger les futurs candidats (en particuliers ceux qui font actuellement partie du conseil municipal) sur leur degré d'implication depuis trois ans en ce qui concerne la sécurité et l'éthique sur la commune.
- Le président rappelle les dates des deux pique-niques : les 14 juillet et 17 août 2013

Aucune question ne restant à l'ordre du jour la séance est levée.

Un apéritif buffet réunit les adhérents et clôture la matinée.